

Décision

Générale

colonial

Décision n° 334 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 334

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date de publication
24 février 1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. Saad Warsama Dirié l'autorisation préalable de construire un immeuble à deux niveaux de aire logements sur le titre foncier n° 452 sis à Ambouli. la présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.